

**Communiqué en date du 20 FEVRIER 2015**

## **AFFOUAGES**

La période de gel ayant été relativement courte, tous les affouagistes n'ont pas eu la possibilité de sortir leur bois façonné. Afin d'éviter la dégradation des sols par des engins sur le sol détrempé, il a été décidé de reporter la **date limite de vidange** au **30 avril 2015**. Cela ne signifie pas qu'il faille attendre la dernière limite pour entreprendre le débardage, comme cela peut paraître naturel à quelques affouagistes (rappel : les parts ont été distribuées il y a un an !!!).

Concernant le façonnage, toutes les personnes n'ayant pas commencé ou terminé leur part ont été contactées et le **15 mars** a été arrêté comme **date limite pour le façonnage des affouages 2014** ; en conséquence, passé cette date, les affouagistes n'ayant pas terminé leur part seront déchus de leur droit d'affouage. Ils devront néanmoins s'acquitter de leur taxe d'affouage 2014 et ne pourront prétendre à un nouvel affouage en 2015 sauf s'ils souhaitent conserver leur part d'affouage 2014 non-façonnée. Ils devront alors s'inscrire pour l'affouage 2015 (en fin d'année), la même part leur sera réattribuée et ils devront s'acquitter d'une nouvelle taxe d'affouage. Dans les autres cas, le bois non-façonné reviendra à la commune et sera redistribué lors de la prochaine attribution.

## **OFFRE D'EMPLOI**

Le Centre Psychothérapique de Nancy recrute des Accueillants Familiaux pour accueillir à domicile (24h/24h), des adultes souffrant de troubles psychiques dont l'état de santé est stabilisé mais qui ne sont pas en mesure d'assumer une vie indépendante.

C'est un emploi à temps complet. Il faut être très disponible et avoir de bonnes capacités relationnelles, posséder un véhicule et le permis B, disposer d'une chambre libre et habiter à moins de 30 km de Laxou. Pour plus d'informations, contacter Mme Michèle BRINATI, cadre supérieur de santé au 03.83.92.51.38.

Le Maire  
E. PAYEUR